

COMMUNE DE MARQUETTE-LEZ-LILLE
CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 16 décembre 2024

Délibération n°2024/5/102

Nomenclature : 4.1

OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS – MISE A JOUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique en vigueur depuis le 1^{er} mars 2022, en application de l'ordonnance n°2021-1574 du 24 Novembre 2021,

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, la délibération n°2024/4/85 du 25 novembre 2024 reçue par les services préfectoraux le 29 novembre 2024, par laquelle le tableau des effectifs a été mis à jour.

Considérant l'avis favorable unanime émis par le Comité Social Territorial en date du 4 décembre 2024 ;

A cet égard, il propose de procéder, aux mouvements de postes suivants permettant le bon fonctionnement des services (reclassements, départs en retraite, mutations...) :

FILIERE ADMINISTRATIVE

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps complet,
- Création d'un poste d'attaché à temps complet,
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet.

FILIERE TECHNIQUE

- Suppression d'un poste de technicien à temps complet,
- Suppression de trois postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 17h30 hebdomadaires,
- Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps complet
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet.

FILIERE MEDICO-SOCIALE

- Suppression d'un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps non complet à raison de 15h00 hebdomadaires.

FILIERE SPORTIVE

- Suppression d'un poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe à temps non complet à raison de 3 heures hebdomadaires,
- Suppression d'un poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 3 heures hebdomadaires,
- Suppression de deux postes d'éducateur des activités physiques et sportives à temps non complet à raison de 3 heures et 6 heures hebdomadaires.

FILIERE POLICE MUNICIPALE

- Création d'un poste de gardien-brigadier à temps complet.

En conséquence de quoi, Monsieur le Maire propose à ses collègues de créer et supprimer les différents postes tel qu'indiqué ci-avant et d'adopter la mise à jour du tableau des effectifs joint en annexe et composé de 2 feuillets.

LE CONSEIL,